25 mars 2021

Communiqué

Groupe de travail du CNAS

« Liquidation du Parc EPAF »

EPAF, association loi de 1901 sous l'égide du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance (MEFR), met en œuvre des prestations de vacances à destination de tous les agents du MEFR. Elle offre depuis 1956 des vacances aux agents actifs et retraités à des tarifs sociaux dans des résidences mises à sa disposition par le ministère. Elle emploie à ce titre155 salariés de droit privé et environ 30 fonctionnaires, ceci sur tout le territoire.

EPAF a développé toutes ces années un grand savoir-faire et de hautes compétences unanimement reconnues par les partenaires du tourisme social.

Aujourd'hui, le Ministère a pris la décision, sans concertation ni avec les organisations syndicales, ni avec EPAF, de céder l'ensemble des résidences et de l'activité à un repreneur du tourisme.

C'est un coup porté à l'action sociale du Ministère, c'est un mépris marqué envers tous les agents et envers les salariés d'EPAF dont le ministère n'a que faire.

Le gouvernement qui affirme mettre tous les moyens en œuvre pour éviter des licenciements et des fermetures d'entreprises « quoi qu'il en coûte » ose mettre en place un plan social au sein du MEFR.

Les organisations syndicales ont toujours été unanimement opposées à une telle cession.

Dans une expression commune, **les fédérations syndicales ont réaffirmé leur opposition à la vente du parc des résidences gérées par EPAF** lors du groupe de travail du 25 mars.

Or, la sous-direction des politiques sociales, non seulement ne nous a pas écoutés mais a, en plus, fait preuve d'un grand mépris vis-à-vis de l'association et de ses personnels qui œuvrent depuis plus de 60 ans pour nos vacances.

C'est pourquoi l'ensemble des organisations syndicales, après une suspension de séance, a quitté la réunion.

Face à une telle annonce et considérant l'absence totale de dialogue social, elles ont décidé de demander la convocation d'un CNAS/CTM avec pour unique point à l'ordre du jour le devenir d'EPAF et de ses salariés.